


5.00 crédits	22.5 h + 7.5 h	Q1
--------------	----------------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Maîtrise du français.
Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation artistique dans le monde scolaire : contextes historique et contemporain. • La création : définition(s), fondements, usages, nécessité(s), contexte. • La didactique/la pédagogie/l'épistémologie : définitions. • La didactique des arts vivants et performatifs : définitions et enjeux. • Les spécificités de la transposition didactique dans le domaine artistique. • Enjeux de l'enseignement des arts vivants et performatifs aujourd'hui dans l'enseignement secondaire. • Le jeu dramatique/Le jeu théâtral (Christiane Page et Jean-Pierre Ryngaert) / performance. • Le rituel de mise en disposition de création. • La notion de cadre, de seuil. • La réalité, la transformation, la fiction. • Les émotions (dans la vie, dans le jeu) : reconnaissance et gestion. • Le conflit (réel/fictif). • La place du corps dans l'acte d'apprendre. • Le collectif. • L'évaluation du travail artistique /l'autoévaluation du travail artistique. • Interdisciplinarité artistique : enjeux, méthodes, applications.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Maîtriser les notions et compétences majeures nécessaires à l'enseignement de disciplines artistiques dans l'enseignement secondaire. 2. S'approprier le rôle attribué à l'enseignant au sein de l'institution scolaire, en référence aux textes légaux, et se situer en tant que futur enseignant. 3. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe. 4. Intégrer des attitudes et comportements pédagogiques au service de l'apprentissage individuel et collectif, et de la gestion du groupe-classe. 5. Acquérir et exploiter la didactique des arts de la scène qui guident l'action pédagogique. 6. Concevoir et planifier des situations d'enseignement-apprentissage en arts de la scène, y inclus l'évaluation, en fonction des élèves concernés et en lien avec les référentiels de compétences et les programmes. 7. Piloter et réguler la mise en œuvre de situations d'enseignement-apprentissage en arts de la scène. 8. Explorer de nouvelles approches et outils pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et technologiques. 9. Interroger ses représentations et conceptions initiales en vue de les faire évoluer. 10. Adopter une attitude réflexive sur ses propres pratiques d'enseignement en s'appuyant sur des principes didactiques et pédagogiques ainsi que sur des recherches en éducation. 11. Intégrer une logique d'apprentissage et de développement continu, indispensable pour évoluer positivement dans le monde scolaire, en lien avec la réalité sociétale. <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Faculté ou entité en charge:	FIAL

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (arts du spectacle)	THEA2A	4		
Master [60] en enseignement section 5 : arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication	ARTD2M5	5		